



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations de chacune des deux parties désignées par « le client » et « Pole Dance Orléans ». Pour toute inscription, la cliente est tenue de lire les présentes conditions générales et de les accepter. En contrepartie, « Pole Dance Orléans » s'engage à mener à bien les prestations fournies, conformément aux conditions stipulées dans ces conditions générales. Pour nous contacter vous pouvez nous écrire par voie électronique à contact@poledanceorleans.com.

2. CONDITIONS DE VENTE

Les cours se déroulent au *Centre Danse et Bien Etre FLOW* :
Pole Dance Orléans, 15 Rue du Général de Gaulle 45650 SAINT JEAN LE BLANC.

2.1. Cours collectifs

Les cours collectifs sont vendus :

- A l'unité et valable 1 mois après la date d'achat,
- Le premier cours collectif dit « découverte » fait l'objet tarif réduit
- Ou par système de carte de cours, valable 1 an après la date d'achat ;
- Les cours collectifs ont une durée de 1h30.
- L'inscription aux cours est obligatoire car le nombre de participantes est limité (10 participantes) sur le site <https://clients.mindbodyonline.com>

L'inscription n'est validée que si le règlement est effectué avant le cours. **Toute annulation devra avoir lieu au moins 24h avant le cours**, au-delà et sans justificatif valable, le cours est dû et il ne sera fait aucun échange, remplacement ou remboursement.

2.2 Cours particuliers

Les cours particuliers sont vendus :

- A l'unité et valable 1 mois après la date d'achat, ou font l'objet d'une déduction de 2 unités sur les cartes de cours collectifs
- Les cours particuliers ont une durée d'1 heure.
- L'inscription aux cours est obligatoire sur le site <https://clients.mindbodyonline.com>

Toute annulation devra avoir lieu au moins 2h avant le cours, au-delà et sans justificatif valable, le cours est dû et il ne sera fait aucun échange, remplacement ou remboursement.

Pole Dance Orléans s'engage à dispenser ces cours particuliers aux horaires les mieux adaptés au client sans toutefois y être contraint. Le créneau horaire sera choisi par les 2 parties.

2.3 Stages et Workshops

Les stages ou workshops organisés par Pole Dance Orléans sont ouverts à toutes les personnes majeures, ou aux mineures dès l'âge de 12 ans avec autorisation parentale, susceptibles d'être intéressées sans niveau particulier (sauf stipulations contraires dans l'annonce). L'inscription se fait sur le site internet <https://clients.mindbodyonline.com>. **L'inscription devient effective après réception du règlement.** Le contenu du stage, sa durée, sa jauge, ses éventuelles recommandations particulières non prévues dans le règlement intérieur ou dans les conditions générales de vente ainsi que le nombre de participantes autorisées est communiqué dans le corps de l'annonce du stage. L'inscription aux stages ne peut être annulée ou remboursée.

2.4 : Les cours mineurs à partir de 12 ans

Les cours organisés par Pole Dance Orléans sont accessibles aux mineurs dès l'âge de 12 ans nécessitant une autorisation parentale et un certificat médical. Les mineurs sont intégrés aux cours adultes selon le planning en ligne disponible sur <https://clients.mindbodyonline.com>.

3. INSCRIPTION EN LIGNE AUX COURS

Le planning des cours est disponible sur : <https://clients.mindbodyonline.com>. Pour y accéder, la création d'un compte et l'inscription en ligne sont obligatoires. Le client pourra ainsi avoir accès au planning et aux inscriptions. **En raison du nombre limité de places par cours (8 à 10 places), les réservations sont obligatoires par l'intermédiaire de notre site internet .**

Les cours seront maintenus avec un minimum de 3 participantes, en dessous de ce nombre, le cours sera annulé sans déduction d'unités sur les cartes des participants inscrits. Les élèves seront informés de l'annulation du cours au moins 24h au préalable, par mail ou SMS.

L'inscription aux cours peut être faite tout au long de l'année.

Informations CNIL

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 , il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de son inscription et à l'établissement des factures, notamment.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet www.poledanceorleans.com répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé en nous contactant via contact@poledanceorleans.com

4. CONDITIONS DE PAIEMENT

Les modalités de règlements proposées sont les suivantes :

- a) par chèque à l'ordre de POLE DANCE ORLEANS
- b) en espèces
- c) carte bancaire (en ligne ou sur place)
- d) chèques vacances
- e) coupons sport

A réception de votre règlement, votre compte utilisateur sera crédité du nombre d'unités acheté.

5. TARIFS TTC A PARTIR DU 01/09/2016

5.1. 1^{er} cours collectif " Découverte "

Le tarif du 1^{er} cours découverte d'une durée d'1 heure 30, est de **15.00 €**.

5.2. Cartes de cours

Les cartes seront donc créditées sur le compte en ligne de l'utilisateur :

- Le tarif d'un cours collectif à l'unité est de **22.00 €**
- Le tarif d'une carte de 10 cours est de **180.00 € : 10 unités (payable en 4 fois)**
- Le tarif d'une carte de 20 cours est de **320.00 € : 20 unités (payable en 6 fois)**
- Le tarif d'une carte de 40 cours est de **560.00 € : 40 unités (payable en 10)**

Cette carte est valable sur :

- Les cours collectifs: **1 unité**
- Les cours privés : **2 unités**
- Stages* (*hors Workshop) : **en fonction de la durée du stage (cf : détails du stage)**

Le paiement des cartes de cours pourra se faire en plusieurs fois sans frais, les chèques seront encaissés au 1^{er} du mois.

Les cartes de cours sont valables 1 an à partir de la date d'achat.

5.3. Cours privés (1H00)

Le tarif d'un cours privé à l'unité est de **40.00 €**

Les cartes de 10, 20 et 40 cours : **se reporter au 5.2 Cartes De Cours**

5.4. Stages

Tarif des stages :

de 2 heures : **35.00 €**

de 3 heures : **45.00 €**

6. RESILIATION, RETRACTATION ET REMBOURSEMENT

Le Client peut se rétracter après l'achat d'une prestation sous un délai de 7 jours, si celle-ci n'a pas été utilisée ni entamée ou périmée. Elle en motivera la raison auprès de Pole Dance Orléans afin de bénéficier du remboursement de celui-ci.

Toute prestation ne peut être résiliée une fois entamée, sauf cas justifiés tels que grossesse, problème médical ou blessure imposant un arrêt total des activités sur justificatif médical. Une demande écrite en lettre recommandée accompagnée du justificatif, devra être adressée à Pole Dance Orléans, dans un délai de 10 jours après l'arrêt des cours. Dans ce cas, le remboursement en espèces ou chèque ou sous forme d'avoir se fera au prorata du nombre de cours consommés comptés au tarif de la valeur des cours de la date d'achat.

7. RESPONSABILITE

Le Client reconnaît avoir été informée par Pole Dance Orléans des risques et des mises en garde liés à la pratique des danses aériennes. Afin de prévenir le risque de blessures elle s'engage à respecter les horaires, les règles de sécurité, le contenu du cours, les consignes du professeur. Il est demandé à chacune de travailler en binôme et de se parer mutuellement lorsque le professeur s'occupe d'autres participantes.

Il est demandé à chaque participante de suivre scrupuleusement chaque étape suivante :

- Arriver à l'heure pour assister au cours entier
- Regarder les démonstrations du professeur et écouter ses explications avant d'effectuer les échauffements, les figures, les combos, les chorégraphies, les étirements, etc....
- Effectuer tous les échauffements pour préparer le corps et prévenir le risque de blessures,
- Effectuer les étirements pour détendre les muscles et prévenir les courbatures.
- Ne pas appliquer de cosmétique gras (crème, huile ou lait) sur le corps et les mains, le jour du cours pour ne pas rendre la barre glissante et dangereuse. Il est de même recommandé de se laver les mains avant un cours pour mieux adhérer à la barre.

En achetant des prestations et donc en acceptant les présentes conditions générales de vente, la cliente déclare être en bonne santé, présenter une condition physique compatible avec la pratique de la pole dance et avoir souscrit une assurance en responsabilité civile suffisante pour être garantie dans le cadre de l'apprentissage de cette discipline (un conseil : signalez-le à votre assureur).

8. REGLEMENT INTERIEUR

8.1. Etat de santé et certificat médical

La pratique des danses aériennes nécessite une bonne condition physique. En signant votre inscription, vous reconnaissez avoir conscience qu'il est impératif d'avoir l'avis de votre médecin avant tout entraînement.

Pole Dance Orléans tient à avertir les nouvelles participantes du contenu de la liste des principales contre-indications à la pratique des danses aériennes afin qu'elles en tiennent compte lors de leur inscription aux cours.

Voici la liste NON EXHAUSTIVE :

- grossesse
- fragilité/ blessures du dos et des articulations (hernies, ostéoporose)
- problème cardiaque
- post-natal récent (abdominaux encore fragiles)
- hémophilie ou prise d'anticoagulant (contacts, "coups" avec la barre)
- en cas d'asthme à l'effort

Et/ou s'il subsiste le moindre doute sur votre état de santé et sur l'impact " aggravant " que pourrait-vous procurer la pratique des danses aériennes pour votre bien être ou votre santé.

D'autre part, vous reconnaissez ne jamais venir prendre un cours en état d'ébriété tel qu'il est défini par le code de la route, ne pas avoir pris de drogues ou de médicaments non recommandés tels que ceux avertissant d'une possible gêne de clairvoyance, d'équilibre, de trouble de l'ouïe ou de la vue ainsi que ceux indiquant la somnolence.



8.2. Assurance

Pour pratiquer une activité sportive collective, il est indispensable d'être assurée en responsabilité civile. Cette assurance est généralement incluse dans le contrat multirisques habitation.

Que couvre la garantie responsabilité civile ? La garantie responsabilité civile souscrite couvre les dommages aux tiers causés par votre faute, par imprudence ou par négligence.

Quelles sont les limites de la garantie responsabilité civile ? Certains dommages ne sont pas couverts par la garantie. Il s'agit notamment du dommage que vous causez à vous-même ou à vos proches.

Pour être certaine d'être garantie, il est nécessaire d'avertir l'assureur de la pratique du sport, car il existe dans les contrats de nombreuses exclusions.

Si vous n'êtes pas assurés par ce type de contrat, vous devez souscrire un contrat spécifique couvrant votre responsabilité civile. Demandez conseil à votre assureur.

8.3. Tenue et recommandations

- Short - shorty
- Débardeur ou brassière
- Pieds nus
- Pour l'échauffement, les étirements, cerceau aérien et hamac aérien : un legging, / sweat, t-shirt / chaussettes / guêtres ... à superposer sur la tenue
- Une serviette
- Pas de crème sur le corps le jour de l'entraînement
- Retirer bijoux et piercing
- Prévoir une bouteille d'eau afin de pouvoir s'hydrater pendant le cours.

8.4. Déroulement du cours

- Vous respecterez les règles d'hygiène et de sécurité, à savoir : enlever ses chaussures en entrant dans la salle, se laver les mains avant le cours, prévoir la bonne tenue pour la pratique des cours, suivre les consignes données par le professeur, nettoyer sa barre à l'issue du cours.
- Vous respecterez le professeur ainsi que les autres participants : ne pas tenir de propos insultants, ne pas perturber le cours.
- Prévoir 5-15 min avant le cours pour pouvoir se changer, effectuer les démarches administratives
- Participer à l'échauffement complet.
Si vous arrivez en retard : vous vous échaufferez avant de rejoindre le fil du cours. Au-delà de 20 min de retard, vous ne serez plus accepté(e)s en cours : il n'y aura aucun remboursement possible.
- Vous ne vous engagez pas dans une figure sans en avoir compris et entendu le chemin, les grips et points d'attentions principaux.
- Le professeur est le seul capable de juger si vous pouvez passer à un niveau supérieur.
- Lorsque votre binôme travaille sur la barre et que vous n'êtes pas en position de parade prévue avec lui/elle, vous restez à distance de la barre pour ne pas le/la gêner et par sécurité.
- Si plusieurs niveaux sont dans le même cours, vous ne réalisez que les figures correspondant à votre niveau ou approuvées pour vous par le professeur.
- Les parades sont des aides à la réalisation (renforcent les grips ou orientent le corps lors d'une descente moins contrôlée) ; mais ne sont pas là pour vous porter complètement.
- Vous vous hydratez pendant la séance et participez aux étirements de fin.